

ISTRES (13)



EHPAD « Les Amaryllis »

LMP / LMNP

Résidence « Les Amaryllis »

UNE MAISON A VIVRE

Située à un carrefour stratégique à l'entrée du centre ville d'ISTRES (13), et bien desservie par les transports en commun, la Résidence "Les Amaryllis" permettra aux résidents de profiter pleinement de la vie urbaine à laquelle ils sont habitués.

La Résidence leur offrira des qualités de service, de confort et des conditions de vie les mieux adaptées à leur état de santé pour leur bien-être.

La Résidence, ouverte sur l'extérieur, saura veiller à la réadaptation sociale du résident, par des activités indispensables au maintien d'un état d'autonomie physique et psychique. Des espaces variés accueilleront les résidents au regard de leur état d'indépendance.

Composée de 84 chambres sur 2 niveaux, dont 16 spécialisées Alzheimer avec "Cantou", la Résidence dispose :

- D'un accueil
- D'un salon de coiffure
- De salons, avec "coin bar"
- D'un cabinet médical
- D'une salle de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle
- D'une pharmacie centrale
- D'une salle polyvalente pour les animations ou les ateliers
- D'un restaurant
- D'une blanchisserie
- D'une chambre funéraire œcuménique

La gestion de l'établissement est confiée au Groupe PRESTIGE SENIOR, spécialiste de la gestion de Résidences Médicalisées en Provence Alpes Côte d'Azur.

La livraison est immédiate puisque la Résidence est en service depuis mai 2009. Cette résidence est éligible au statut du LMNP Bouvard / Censi.

Un gestionnaire fiable



Le gestionnaire

PRESTIGE SENIOR gère actuellement plusieurs résidences médicalisées de type EHPAD en région PACA. (CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, TOULON, MARIGNANE, ISTRES, etc.).

Cette structure développe un concept gérontologique d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) fondé sur le respect et le bien-être du résident.

Respect, dignité, convivialité, patience, douceur et intégration sont les valeurs fondamentales de leurs établissements.

UN BAIL FERME DE 9 ANS RENOUEVABLE

Un bail ferme de neuf ans renouvelable vous est proposé incluant les articles 605 et 606 inclus.

Ce bail est signé avec la société d'exploitation SAS LES AMARYLLIS, détenue à 100 % par le Groupe PRESTIGE SENIOR.

Cette société prend à sa charge exclusive tous travaux, installations, mises aux normes, quelle qu'en soit la nature, qui seraient imposées par les autorités administratives.

LES PRESTATIONS

La Résidence reçoit des personnes valides, semi-valides et invalides, physiques et/ou psychiques, le montant de la participation étant établi en fonction de l'état de dépendance.

Plusieurs formules d'accueil sont proposées :

- L'accueil de jour à la carte : limite l'isolement et apporte des services aux personnes âgées.
- L'hébergement temporaire : durée variable suite à une hospitalisation, avant un retour au domicile, ou lors de départs en vacances de l'environnement familial, ...
- L'hébergement permanent : pour une durée indéterminée afin de bénéficier d'une vie plus sereine, quel que soit le niveau de dépendance.

La Résidence met en place un projet institutionnel qui rassemble un projet de vie, un projet de soin et un projet d'animation. Il implique l'ensemble du personnel, la personne âgée et son entourage familial.

L'équipe de la RESIDENCE LES AMARYLLIS saura prendre en compte la personne âgée dans sa globalité afin de faire du « Sur mesure » tant au niveau médical, hôtelier (restauration, entretien...etc.), que relationnel.

Un placement immobilier Garanti dans le temps



Le Constat

EN GENERAL :

Il y a aujourd'hui 12,8 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, ce qui représente 21 % de la population française.
1,2 millions ont plus de 85 ans.

En 2010, ces mêmes chiffres passeront à 14,1 millions pour les plus de 60 ans et 1,5 millions pour les plus de 85 ans, soit 22,7 %.

En 2040, ils seront respectivement de 21,4 millions pour les plus de 60 ans et de 3,5 millions pour les plus de 85 ans, soit 31,0 %.

LA DEPENDANCE :

Le développement de la dépendance est la principale conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie. La proportion des personnes âgées dépendantes est aujourd'hui de 12 % à 75 ans, de 30 % à 85 ans et de 85 % à 95 ans.

LES BESOINS :

L'âge moyen d'entrée en maison de retraite est de 85 ans. En 2020, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus pourrait dépasser 2 millions, soit près de 800 000 personnes de plus qu'à ce jour, dont 250 000 dépendantes.

Même en minimisant les chiffres, c'est près de 200 résidences dites « EHPAD » supplémentaires qu'il faudra construire chaque année, d'ici 2020, et ceci, sans compter les dizaines de milliers de lits supplémentaires pour les non dépendants, qu'il faudra loger dans les « Résidences Séniors ».

LA SITUATION A ISTRES :

La commune d'ISTRES comptait, lors du dernier recensement, 38 983 habitants parmi lesquels 46,06 % avaient plus de 60 ans.

Si l'on cumule ce chiffre avec les résidents des communes limitrophes, soit 43 221 habitants, 33% ont plus de 60 ans.

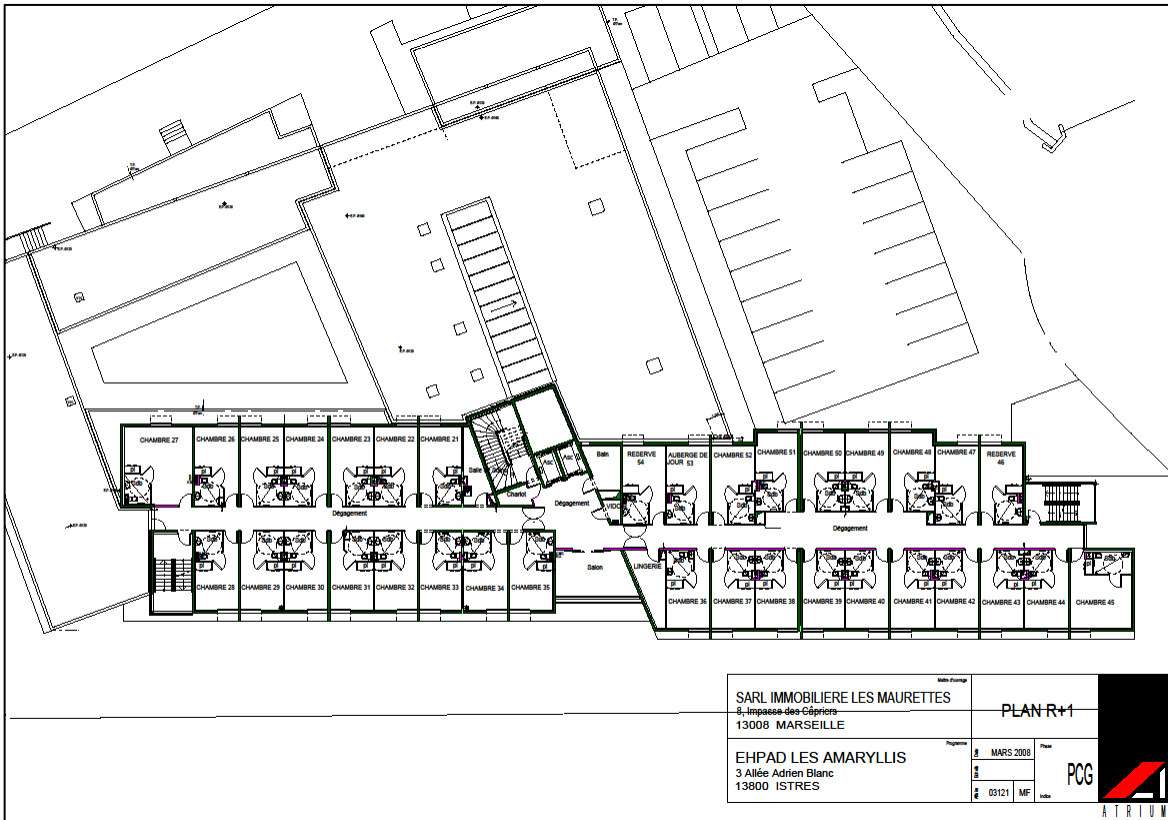
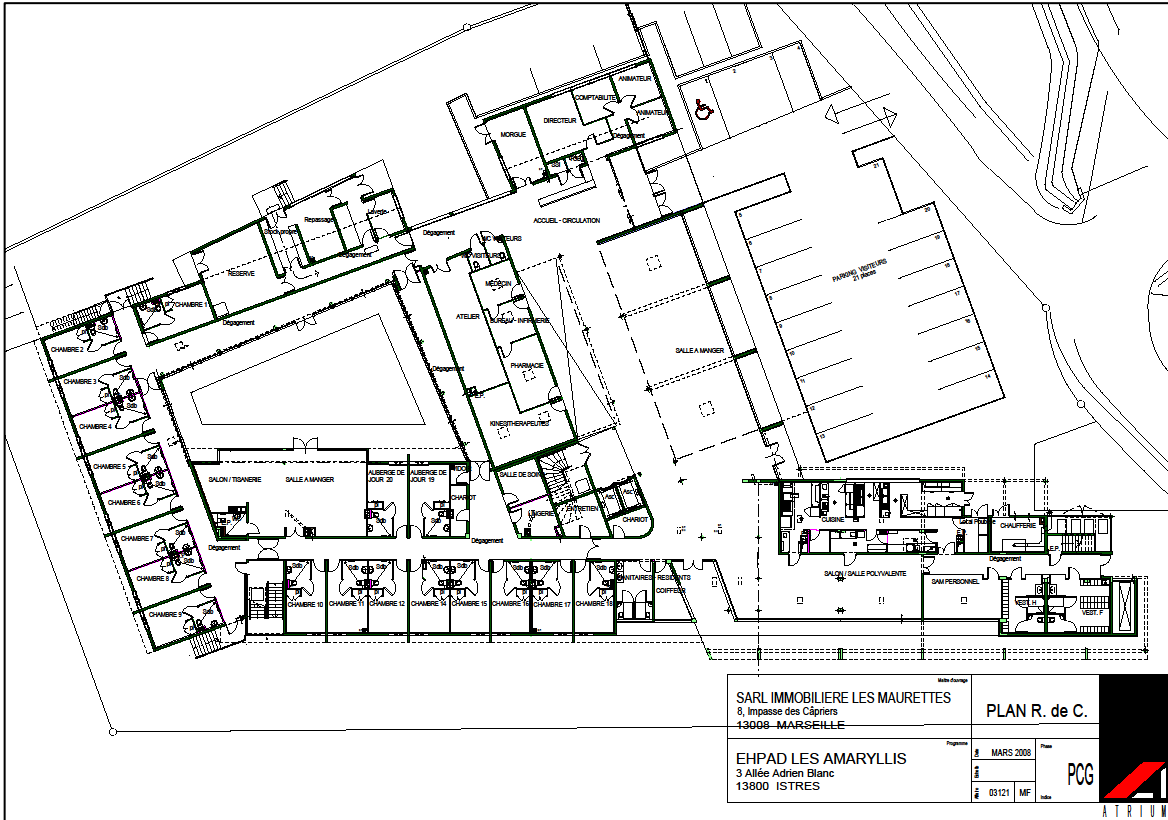
Ces communes présentent une carence en équipement de résidence de retraite médicalisée.

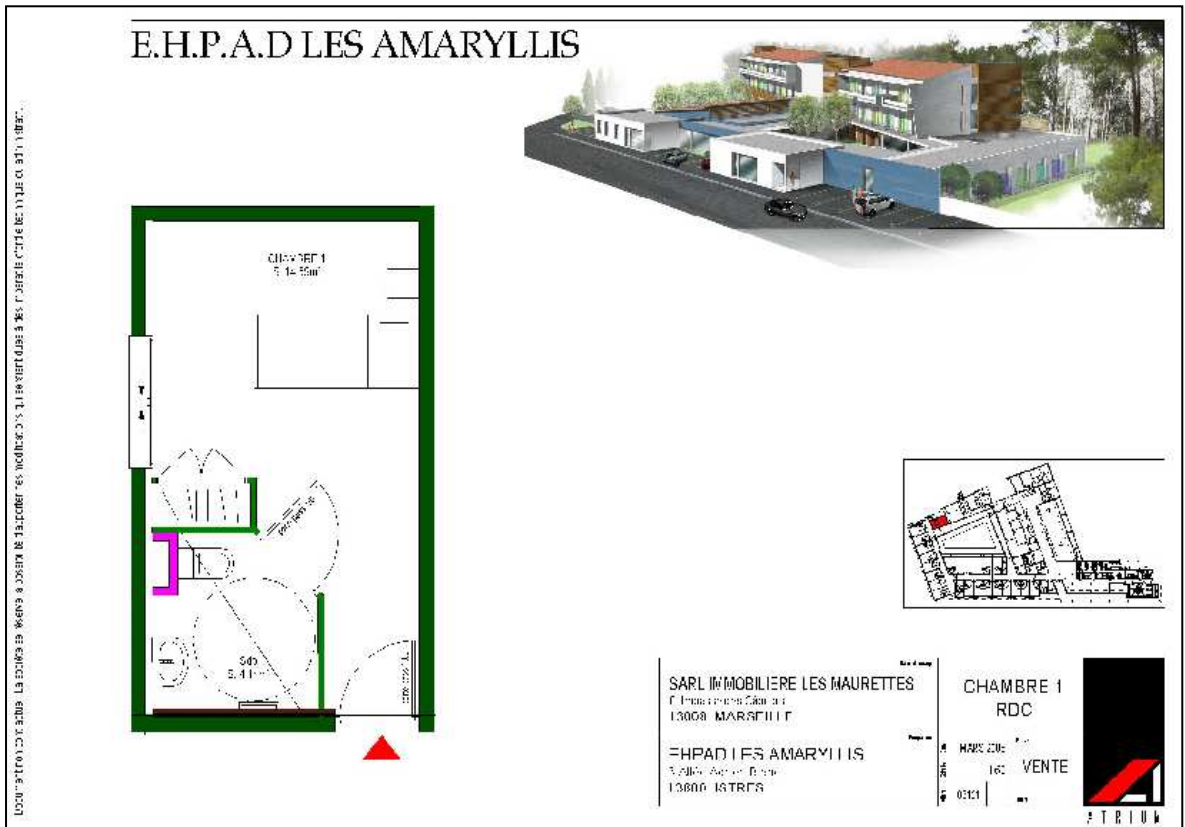
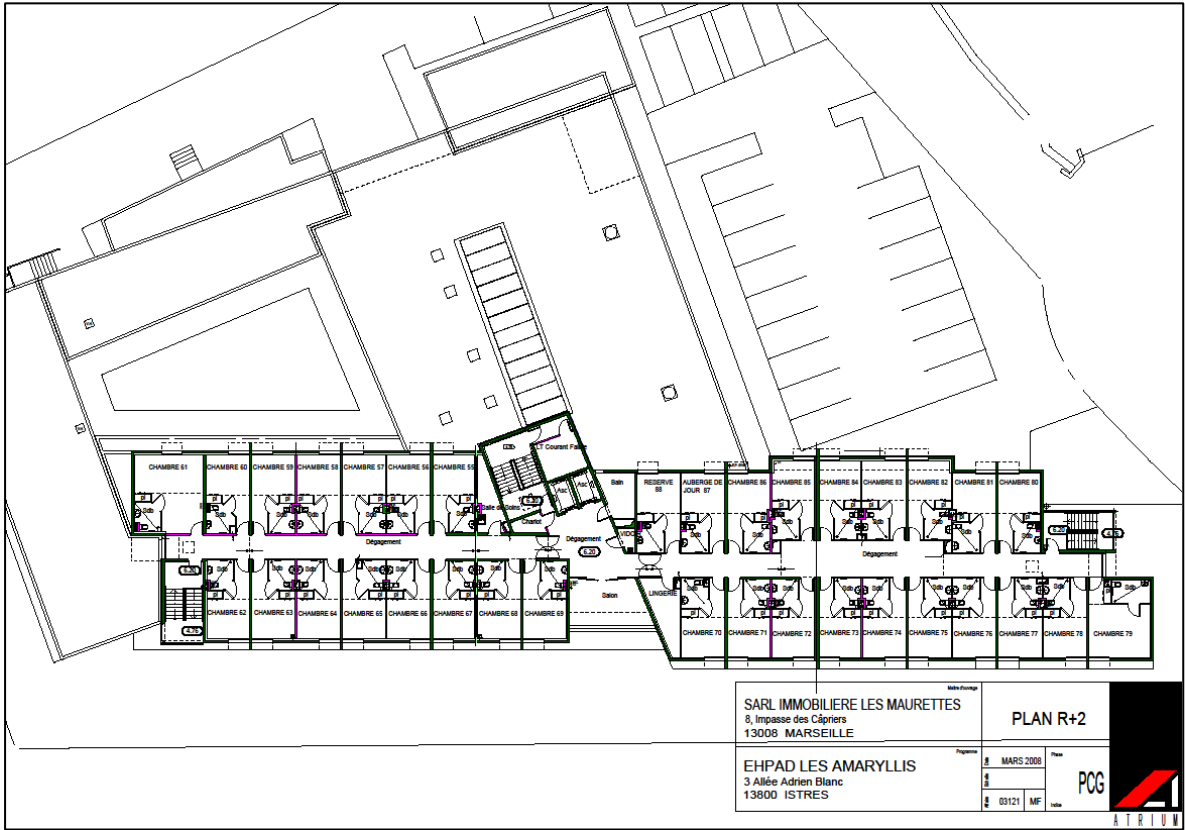
A la veille d'un papy boom, il est donc impératif de développer des structures d'accueil pour ce type de population.

"LA RESIDENCE LES AMARYLLIS"



Les plans







LES AMARYLLIS

— RÉSIDENCE DE RETRAITE MÉDICALISÉE —

